

## COMPTE-RENDU AUDIOCONFÉRENCE DU 12/02/2021 :

L'audioconférence hebdomadaire entre la Direction et les organisations syndicales (OS) du département s'est tenue ce vendredi 12 février 2021 dans une durée très limitée, la Direction nous a accordé un créneau d'1 h. Vous trouverez ci-dessous les points abordés.

\*\*\*

- **Situation COVID-19 :**

Cette semaine, les statistiques font apparaître, dans notre Direction, 5 cas COVID confirmés et 4 cas contact.

La Direction nous a fait un petit point sur la situation en Île-de-France au 11/02/2021 qui se dégrade :

- 4500 nouveaux cas en Île-de-France
- 6,8 % de positivité
- 2 500 personnes hospitalisées
- 730 lits de réanimation occupés par des cas COVID soit 65 % de la capacité totale

La Direction nous a indiqué que le ménage renforcé était toujours d'actualité et que tout manquement concernant ces prestations devait lui être signalé.

- **Le message du Directeur Général du 10 février 2020 :**

Le dernier message du DG demande une maximisation du télétravail dès lors que les fonctions des agent·es le permettent en augmentant d'une journée le télétravail pour les agent·es télétravaillant actuellement de 1 à 3 jours par semaine. **Solidaires Finances Publiques 77** a rappelé à la Direction que le recours au télétravail devait s'effectuer sur la base du volontariat et qu'il ne devait en aucun cas constituer une obligation. Il en est de même pour les agent·es en SIP qui seront tous et toutes prochainement équip·es, s'il·elles ne souhaitent pas télétravailler leur choix devra être respecté. Pour La Direction le volontariat sera respecté tant que la situation sanitaire le permettra. Si celle-ci se dégradait, il serait possible que la DG et le SG obligent les agent·es équipés à télétravailler.

**Solidaires Finances Publiques 77** demande à la Direction la couverture de l'ensemble des frais engagés par les agent·es (chauffage, électricité...) afin d'effectuer du télétravail ainsi que l'équipement complet de leur poste de travail (siège par exemple). La direction nous a répondu que ni la DG, ni la DGAFP n'avaient prévu une telle prise en charge. Pour elle le surcoût du télétravail, notamment dans la consommation électrique, était compensé par la baisse des dépenses liées au trajet domicile-travail. **Solidaires Finances Publiques 77** a fait remarquer que certain·es collègues déduisaient les frais réels sur leur déclaration de revenus, par conséquent la baisse des trajets domicile-travail allait avoir un impact sur le montant de leur impôt. La Direction dit nous livrer un scoop : dans le cadre de la Loi de Finances Rectificative, il serait prévu la possibilité de déduire des frais engendrés par le télétravail.

- **Les statistiques télétravail :**

D'après les chiffres fournis par la Direction deux fois par semaine (lundi et jeudi), **Solidaires Finances Publiques 77** a une nouvelle fois constaté le peu d'évolution du taux de télétravailleur·euses par service, notamment en SIP. La semaine dernière il nous avait été annoncé que ces chiffres allaient évoluer notamment avec l'augmentation d'une journée de télétravail pour les agent·es qui télétravaillaient déjà de 1 à 3 jours par semaine. La Direction indique que le message du DG est adressé à l'ensemble des agent·es et que celles et ceux qui souhaitent bénéficier de ce jour supplémentaire doivent en faire la demande à leur chef·fe de service. Pour elle les chiffres stagnent car pour le moment il n'y a pas de matériel supplémentaire pour augmenter le nombre de télétravailleur·euses.

Concernant le SIP de Lagny, le télétravail aurait dû reprendre normalement à partir du 8 février, or au vu des chiffres fournis par la Direction, il n'y a pas de changement significatif. D'après nos informations, le télétravail dans ce service serait limité à 2 jours maximum. La Direction prend note de notre remarque et fera le point pour ce service lors de la prochaine audioconférence.

- **Le matériel de télétravail :**

Une livraison de 150 ordinateurs portables est prévue début mars. Celle-ci va permettre d'équiper les agent·es des SIP conformément aux directives du DG, mais également de procéder au renouvellement du parc informatique de la DDFiP 77, notamment les ordinateurs fixes les plus anciens.

Concernant le renouvellement du parc informatique, la direction a été claire, si le télétravail est déployé sur la base du volontariat, le renouvellement matériel est le même pour tout le monde, les agent·es dont le matériel doit être changé recevront un ordinateur portable même si il·elles ne souhaitent pas télétravailler.

- **Accueil :**

Suite à la demande de **Solidaires Finances Publiques 77**, la Direction a fourni aux OS les statistiques de l'accueil pour le mois de janvier 2021 comparé au mois de janvier 2020.

Dans l'ensemble, une baisse de 50 % de l'accueil est constaté entre janvier 2020 et janvier 2021. Malgré une baisse de 53,13 % de nos accueils et 63,55 % de nos caisses, nous constatons une augmentation de 50,69 % de l'accueil sur rendez-vous pour l'ensemble du département.

Concernant l'accueil et plus précisément les caisses, **Solidaires Finances Publiques 77** s'est étonné que dans la publication du 27 janvier 2021 sur Ulysse 77, il soit fait référence à la caisse sans numéraire sur le site de Melun Cité. En effet lors du dernier CTL était soumis au vote des OS le passage à la caisse sans numéraire sur les sites de Noisiel et Roissy à la suite de l'expérimentation sur les sites de Lagny et de la paierie départementale. Le passage à la caisse sans numéraire sur le site de Melun Cité s'est donc, à priori, mis en place sans que ce sujet ait été mis à l'ordre du jour d'un CTL et sans vote des OS. La Direction n'a pas su nous répondre sur le sujet du passage ou non en CTL de cette décision, elle nous apportera plus d'information lors de la prochaine audio.

- **Antenne de Savigny :**

Lors de la dernière audioconférence, la Direction a indiqué que les collègues de l'antenne de Savigny allaient suivre un module de formation HELIOS pour renseigner les usager·ères à l'accueil sur des questions SPL. **Solidaires Finances Publiques 77** a donc demandé des précisions sur les dates de formation et de mise en place de l'application pour les agent·es. Nous avons également demandé à la Direction de préciser quel serait exactement le périmètre de cette mission (renseignements, délivrance de bordereaux de situation, gestion des demandes de délais...). La Direction n'a pas de date précise à nous communiquer pour la formation, mais elle devrait se mettre en place assez rapidement. Concernant le périmètre des missions, la Direction n'a pas été en mesure de nous le communiquer.

- **Fonds de Solidarité (FDS) :**

**Solidaires Finances Publiques 77** a demandé à la Direction des informations sur la formation qui sera délivrée aux contractuel·les qui vont être recruté·es pour venir en soutien pour le traitement de demandes de FDS, ainsi que sur les accès applicatifs qui leur seront attribués. La Direction nous indique que la formation, actuellement en cours d'élaboration par l'ENFiP, sera en distanciel. Concernant les accès applicatifs, les contractuel·les seront soumis au secret professionnel, il·elles auront par conséquent accès à l'ensemble des applications nécessaires au traitement des demandes de FDS.

Une OS a fait état de la surcharge de travail engendrée par le FDS notamment via e-contact, les usager·ères cherchant par tout moyen des réponses à leurs questions. Nous l'avons rejointe en faisant part de certains comportements agressifs de la part des usager·ères sur ce sujet. La Direction nous indique qu'il ne faut pas hésiter à faire remonter ces messages aux chef·fes d'unité qui les feront remonter à l'assistante de prévention.

- **Les vigiles :**

Les renouvellements des contrats pour les vigiles se font dans le cadre d'un marché public, pour le moment les renouvellements sont en cours pour les mois de mars et avril, mais la Direction ne sait pas si elle sera en capacité de maintenir les vigiles sur nos sites au-delà du mois d'avril.

- **Référentiel des vœux ALOA :**

**Solidaires Finances Publiques 77** a demandé à la Direction de nous faire parvenir le référentiel des vœux ALOA pour le mouvement local du 1<sup>er</sup> septembre 2021 afin de vérifier qu'il n'y avait pas d'oubli comme cela a été le cas l'année dernière avec le SIE de Melun antenne de Nemours. La Direction nous a répondu que celui-ci n'était pas encore disponible.